



MAIRIE DE FIGEAC

8 Rue de Colomb

BP 205

46 106 Figeac Cedex

Téléphone 05 65 50 05 40

Courriel administration.eau@ville-figeac.fr

HORAIRES D'ACCUEIL

Le Lundi - Mardi et Jeudi

08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

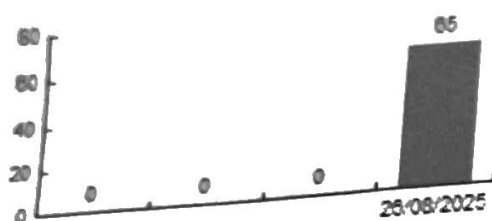
Le Mercredi 13h30 - 17h00

Le Vendredi 08h30 - 12h00

EN CAS D'URGENCE TECHNIQUE

06 08 62 66 33

Historique de consommation



IDENTIFIANTS TIPI

Identifiant collectivité : 060722

Numéro de la facture : 2025-EA-00-11393

Référence à
rapporter

N° du point de consommation 00000

Occupant EI INSTANT COIFFURE LAETITIA

Adresse du
lieu desservi

EI INSTANT COIFFURE LAETITIA
40 BOULEVARD JUSKIEWENSKI
46100 FIGEAC

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
58 AVENUE PHILBERT DELPRAT
BP 20209
46100 FIGEAC CEDEX

0447.010912.1024-2

EI INSTANT COIFFURE LAETITIA
ARMISTO LAETITIA
42 BOULEVARD JUSKIEWENSKI
46100 FIGEAC

Facture réelle n° 2025-EA-00-11393 du 13/11/2025

Eau et Assainissement

Consommation du 15/09/2024 au 26/08/2025

Abonnement du 01/07/2025 au 31/12/2025

Voici la présentation simplifiée de votre facture :

Votre consommation d'eau

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00477 €

Abonnement
Consommation

Détail au verso
65 m³

Montants
48.09
309.93

Total de la facture

358,02

Montant total à payer avant le 31/12/2025

358,02 €

Paiement de proximité : en
numéraire (limite de 300 euros
) ou par carte bancaire muni
du présent avis auprès d'un
buraliste ou partenaire agréé (
liste consultable sur le site :
[www.impots.gouv.fr/portail/p
articulier](http://www.impots.gouv.fr/portail/p
articulier)), par carte bancaire
auprès d'un centre des
finances publiques .

TALON DE PAIEMENT à joindre à votre paiement

pour les modalités d'utilisation, se
reporter au verso du présent talon

Références : EAU N° rôle Eau : 31
Etablissement : AX N° rôle Asst : 31
N° codique : 046009 Nature du rôle : 01
N° contrat : 111396
N° facture : 11393
Exercice : 2025
Date facture : 13/11/2025
Montant en euros : 358,02 €

EI INSTANT COIFFURE LAETITIA
ARMISTO LAETITIA
42 BOULEVARD JUSKIEWENSKI
46100 FIGEAC

TRESORERIE DE FIGEAC



CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

024210500252

940033000160 79040000000000113930460094903806

35802

	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien Index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel Index	Conso. en m3
Point de consommation 09550	H18IA010237	015	26/08/2025	91			156	65
Consommation totale relevée								65

Consommation facturée (m3)								65
Détail de votre facture :		Prix au	Quantité Unité	P.U.	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.	
Distribution de l'eau								
	2025		184 jours	60,60000	30,55	1,68 (5.5%)	32,23	
ABONNEMENT EAU	2024		20 m3	2,00600	40,12	2,21 (5.5%)	42,33	
CONSUMMATION EAU	2025		45 m3	2,17600	97,92	5,39 (5.5%)	103,31	
CONSUMMATION EAU	2025							
Collecte des eaux usées								
	2025		184 jours	28,60000	14,42	1,44 (10%)	15,86	
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2024		20 m3	1,69300	33,86	3,39 (10%)	37,25	
CONSUMMATION ASSAINISSEMENT	2025		45 m3	1,74900	78,71	7,87 (10%)	86,58	
CONSUMMATION ASSAINISSEMENT	2025							
Organismes publics								
REDEVANCE SUR LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE (AGENCE DE L'EAU)	2025		65 m3	0,32000	20,80	1,14 (5.5%)	21,94	
PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (AGENCE DE L'EAU)	2025		65 m3	0,07000	4,55	0,25 (5.5%)	4,80	
PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AGENCE DE L'EAU)	2025		65 m3	0,10500	6,83	0,68 (10%)	7,51	
PRELEVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU (AGENCE DE L'EAU)	2025		65 m3	0,09060	5,89	0,32 (5.5%)	6,21	
Total de votre facture :				333,65	24,37	358,02		

Commentaires

Quand payer ? Dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture .

Comment payer ?

Sans se déplacer :

Par carte bancaire, sur le site www.payfip.gouv.fr avec l'identifiant collectivité 060722, référence : 2025-EA-00-11393,

Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre du Trésor Public et doit être adressé au Centre d'Encaissement de Nanterre, joignez le papillon identifiant votre dette,

Par virement bancaire direct de banque à banque sur le compte du SGC de Figeac BDF CAHORS IBAN FR643000100246C468000000066 BIC BDFEFRPPCCT ,

Paiement de proximité :

Par carte bancaire ou espèces (dans la limite de 300 euros), munis du présent avis, auprès d'un ruraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).

Par carte bancaire auprès d'un Centre des Finances Publiques muni du présent avis.

Difficultés de paiement : Merci de vous adresser au Service de Gestion Comptable (SGC) de FIGEAC : 05.65.34.23.67 mail : sgc.figeac@dgfip.finances.gouv.fr .

Voies de recours :

Dans un délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la facture est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R321-1 du Code de l'organisation judiciaire ou le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil . Les réclamations amiables sont à adresser à la Mairie de Figeac.

Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie de la juridiction compétente. Veuillez avoir l'obligeance d'informer le SGC de cette démarche. Toute somme non acquittée dans un délai de 30 jours, après réception du présent, fera l'objet de poursuites, engagées par le comptable public indiqué par le SGC de Figeac (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans des cas exceptionnels). Extrait du titre exécutoire en application de l'article L 252A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L 1617-5, D 1617-23, R 2342-4, R 3342-8-1 et R 4341-4 du Code général des collectivités territoriales par André MELLINGER, Maire de FIGEAC.